



Les sorties de terrain

Paoli J.C., Vianey G., Santucci P., Requier-Desjardins M.

ir

Vianey G. (ed.), Requier-Desjardins M. (ed.), Paoli J.C. (ed.).

Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens

Montpellier: CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 72

2015

pages 11-16

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007128

To cite this article / Pour citer cet article

Paoli J.C., Vianey G., Santucci P., Requier-Desjardins M. Les sorties de terrain. In : Vianey G. (ed.), Requier-Desjardins M. (ed.), Paoli J.C. (ed.). Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens. Montpellier : CIHEAM, 2015. p. 11-16 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 72)



http://www.ciheam.org/ http://om.ciheam.org/



Les sorties de terrain dans l'activité du réseau

Orcinu (Corse) 2011 et Barjac (Gard) 2013

Par les organisateurs des sorties terrain :

Jean-Christophe Paoli (INRA-LRDE Corte),
Gisèle Vianey (chercheure associée Université de Tours, CIHEAM Montpellier),
Pierre-Mathieu Santucci (INRA-LRDE Corte),
Mélanie Requier-Desjardins (CIHEAM Montpellier)

Le réseau Foncimed se veut un lieu d'échange Nord Sud certes mais aussi une interface entre les deux mondes si souvent cloisonnés de la recherche et du foncier « réel » celui des praticiens, qu'ils soient des décideurs ou de simples utilisateurs. Chacun de nos séminaires laisse donc une place importante dans ses exposés en salle aux récits d'expériences foncières (en général liés aux lieux où se tiennent les différents séminaires) puis « double » ces exposés d'une sortie de terrain pour faciliter les rencontres humaines et matérialiser les situations que nous chercheurs analysons et avons l'habitude de nommer entre nous « nos chantiers ».

La photo qui suit a juste l'ambition de rendre l'atmosphère – à la fois sérieuse et festive – dans lesquelles ces sorties se tiennent et les principaux messages que nos partenaires de recherches – autorité locales, syndicalistes, agriculteurs de tous âges - ont voulu faire passer : leurs projets, leur travail, leurs craintes et leurs rêves.

Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés de nous avoir reçus à cœur ouvert.

La vallée de l'Orcinu est à guelques kilomètres au Sud de Cargèse, site de notre séminaire 2011. Au pied de la montagne Sant'Eliseu, les villages de cette vallée considérée comme bénie pour sa fertilité sont disposés en balcon et dominent un vallon où serpente la rivière « A Liscia ». Quelques kilomètres à peine séparent la mer du premier village. Les plantations arboricoles et viticoles d'autrefois sont toujours présentes dans les mémoires mais les traces sur le territoire ont disparu et seuls demeurent quelques vestiges à peine visibles (terrasses, pailler¹); c'est un élevage ovin et caprin qui occupe une partie de l'espace, à deux pas d'une côte plongeante activement fréquentée en été par les touristes et les plaisanciers. Lorsqu'ils se sont installés les éleveurs de chèvres qui nous recoivent - les cousins Clément et François Piani, leur famille, Mr Marcel Wheatcroff installé dans le golfe de Lava - étaient loin de la ville et de la première construction². Depuis, les villas se sont densifiées sur le bord de mer et comme partout la pression urbaine (Ajaccio est à une demi-heure de route) se fait sentir. Aussi incroyable que cela puisse paraître la pression foncière toute proche ne les inquiète pas outre mesure. C'est que la double protection de la loi Littoral et de la loi Montagne est efficace : leur mise en œuvre en Corse (qui avait fait l'objet d'un exposé par M. Don Jacques de Rocca Serra de la Collectivité territoriale Corse, la veille) concerne toutes les communes de l'île et contraint tous les documents d'urbanisme. La plupart des projets d'accaparement foncier - thème de nos journées - à but touristique ont été bloqués il y a plus de 20 ans. Leurs soucis et leurs projets sont ailleurs : ce sont avant tout, l'autonomie fourragère, les modalités d'utilisation rationnelle des différentes ressources fourragères, le fonctionnement technique du troupeau, le conseil et l'assistance technique, notamment sur le plan sanitaire, qui nourrissent les principales préoccupations des éleveurs. Certes leurs systèmes d'exploitation sont solides : la vente directe de leurs fromages, qui se fait bien et à un haut niveau de valorisation aux alentours et leurs troupeaux ne leur posent pas de problème. Mais comment conserver le goût de ce travail si contraignant pour des jeunes dans une région où la « tentation touristique » est si forte et comment garder des systèmes sur parcours quand il serait si simple d'intensifier et de dégager du temps de l'acte productif ? Ce genre de vie pastorale est un art, il faut mobiliser et valoriser les jeunes de talent, pas seulement les produits !

La région de Barjac est typiquement une zone de reconversion post viticole du midi. Les céréales occupent maintenant une grande partie des anciennes vignes produisant pour les coopératives locales. Des exploitations en grandes cultures, forcément plus vastes que les petites exploitations viticoles s'agrandissent encore et peu à peu accompagnent le vide social qui remplace le foisonnement humain de ces campagnes réputées populeuses et frondeuses. A la dernière vente de ferme (terre + bâtiment) le maire Mr Edouard Chaulet qui nous recoit a dit « ça suffit ». Soutenue par la mairie, le rachat par l'association « Terre de Liens » et la sélection d'un petit groupe de jeunes agriculteurs innovants mais sans terre ont permis de redonner vie et jeunesse à la vieille ferme « La grange des prés » (120 ha)³. Elevage de porcs fermiers, veau sous la mère, maraîchage, vente directe sont les nouvelles directions de cette exploitation hors norme, expérience humaine en gestation qui nous a ouvert ses portes le temps de notre sortie à pied depuis le remarquable village médiéval de Barjac. En espérant que cette pépinière essaime et repeuple la campagne voisine, qui a bien besoin d'hommes au travail... Déjà dans la région vouée par ailleurs au développement touristique et culturel, d'autres projets de fermes recentrées sur la transformation vinicole en cave particulière et les circuits courts voient le jour. L'association se charge de garder le contact amical et affectif avec ces jeunes en projet, pour les accompagner vers l'avenir et pérenniser leur action, en leur donnant la sécurité foncière indispensable à tout projet de vie.



Repas réunissant les membres du réseau Foncimed et les agriculteurs de La Grange des Prés à Barjac (Gard) - Cliché : Théodosia Anthopoulou, juillet 2013

Fiche exploitation (Orcinu)

Zone Golfe de Sagone (Région d'Ajaccio)

Elevage caprin pastoral laitier: Transformateur fromage fermier

Génotype local: chèvre de race corse poil long, poids vif adulte 42kg.

Territoire pastoral (TP) méditerranéen de piémont

Sédentarisé avec transhumance locale

Conduite zootechnique souple de type pastoral

Autonomie fourragère basée sur une utilisation du territoire pastoral par quartiers selon la saison

Intrants alimentaires faibles

Fabrication fromagère: fromage avec affinage court

Fabrication Brocciu vendu frais

Chevreaux de lait abattus à 45 jours (6 à 8 kg poids carcasse)

Fromages et chevreaux : vente directe, réseau de clientèle consommateurs et revendeurs

Territoire pastoral: 200 ha

2 entités spatiales

Parcours (P): 150 ha. 80% surface ligneux. Couvert végétal varié avec espèces dominantes arbustives denses: arbusier ; bruyère ; lentisque

En prolongement du Parcours, une chênaie propre d'une vingtaine d'ha est également utilisée, en libre accès ; elle fournit un apport ponctuel important en période de production (décembre-janvier)

Prairies: spontanées (créées à partir du gyrobroyage de la végétation) et cultivées (annuelles et pluri-annuelles): 30 ha en pâturage contrôlé tant sur la journée (temps limité) et avec une mise en défens pour foin dès la fin de l'hiver; production de foin: 600 presses/an

Foncier: en location verbale dominante

Baux écrits: 100 ha

Propriété familiale : une dizaine d'ha

Difficulté d'achat

Troupeau caprin: 190 chèvres (20% de renouvellement + Mâles)

Mise-bas fin octobre (75% du troupeau) : allaitement cabris jusqu'au 20 décembre

Début traite 20 décembre- tarissement fin juin Mères à chevrettes suitées jusqu'au début mars

Lait trait: 190 l/ch/an

Alimentation bergerie:

Foin de l'exploitation ; peu de concentrés

Elevage d'appoint bovin : (30)

Projet:

Agrandissement troupeau caprin

Amélioration de la pénétrabilité des couverts végétaux pour une utilisation plus homogène du parcours : création de zones de circulation du troupeau

Achat de terrains

Notes

¹ Pailler : francisation du corse pagliaghju (prononcé « pailliadiou ») désignant les cabanes en pierre sèche à usage de grenier à paille dans le Nebbio (Haute-Corse)

² Cf. supra fiche de présentation de l'exploitation

³ Cf. infra document de présentation de Terres de Liens et de la Grange des Prés

Fiche Projet de la grange des prés





Barjac, commune rendue célèbre pour l'engagement de son maire à promouvoir une restauration collective biologique et locale, une grande ferme a été achetée par la Foncière Terre de Liens pour permettre l'installation de plusieurs projets agricoles et engager un travail d'amélioration agro environnementale du lieu.

La Grange des prés

Localisation: Barjac, Gard

Patrimoine: 10 ha de landes, 10 ha de prés, 100 ha de

terres labourables, un vaste corps de ferme

Productions: céréales, céréales, pain, farine, miel, œufs, viande de volailles, bovines et porcines,

agroforesterie, bière, cultures légumières, produits du bois.

Partenaires: Commune de Barjac, Chambre d'Agriculture

du Gard, ADDEARG, Civam bio



Le projet

Frédéric, Emmanuelle, Driss, Tine, Nicolas, Régis et Marceau seront les nouveaux fermiers de cette ancienne ferme céréalière. Leurs projets agricoles sont indépendants mais chacun a fait le choix de s'installer sur cette ferme pour y construire un projet professionnel commun basé sur la mutualisation des outils de production et l'entraide.

La couveuse d'activité Coups d'Pousses accueillera également des candidats à l'installation qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour le démarrage de leur projet.

La commune de Barjac entend bénéficier de ces nouvelles productions pour approvisionner son restaurant municipal qui confectionne 250 repas biologiques quotidiennement pour les écoles et les personnes âgées du territoire.

> D'importants travaux devront être réalisés pour permettre le logement des fermiers et la création de bâtiments agricoles.



A la rencontre des agriculteurs...

L'implantation de la Grange des prés remonte au 16ème siècle : cette ancienne métairie servait à alimenter le château de Barjac. L'histoire a depuis fait son chemin car le château est devenu mairie et le domaine, sur l'initiative du maire, a été racheté par Terre de liens.

Nous, paysans et artisans associés à ce projet, souhaitons alimenter le marché local en produits

de qualité et respectueux de l'environnement. Cette ferme est au coeur d'un très fragile oasis, la plaine de Barjac, et repose sur un sol profond capable de valoriser de nombreuses cultures et de l'élevage. Elle pourra ainsi permettre la diversité et la complémentarité de nos productions. Notre démarche est innovante dans le sens où chacun de nous travaillera indépendamment mais en mettant en commun nos terres, nos équipements, nos connaissances et compétences afin de valoriser au mieux le potentiel du domaine et notre travail.

Le collectif de la Grange des prés

Solleili la Grange des Prés

l'acquisition de la ferme de la Grange des Prés, Terre de liens mène une campagne de collecte d'épargne, qui doit permettre de réunir près de 2 millions d'euros.

Vous aussi, vous pouvez y participer, en devenant actionnaire solidaire de la Foncière Terre de liens. Solidaire de la Fortiere le tre de lieris.
Vous contribuez aines à l'acquisition de fermes, protégées sur le long terme de la spéculation, et confiées à des paysannes et paysars engagés dans une agriculture paysanne ou biologique.

La Fondère Terre de liens est agréée Entreprise solidaire, et labellisée par Finansol. L'action vaut 100 € et ouvre droit à des réductions d'impôst (voir les détails au verso du bulletin de souscription).